

Avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, de la SACEM, du Centre National de la Musique, de l'Institut Français et les partenaires en région.



CRITÈRES DE SÉLECTION

Conditions d'éligibilité pour les candidats au Prix des Musiques d'ICI :

- Être majeur,
- Résider et être majoritairement implanté dans une région de France (métropole et Dom Tom)
- Être originaire, pour au moins un membre du groupe, d'une diaspora d'Afrique/Moyen Orient, Europe, Amériques/Caraïbes, Asie/Océanie,
- Votre activité artistique est votre activité principale, ou vous souhaitez qu'elle le devienne,
- Être en capacité de se rendre disponible pour le processus d'accompagnement entre 2020 et 2021 (concerts, contacts avec les médias, formations, déplacements etc.)
- Bénéficier d'un élément d'encadrement (manager, label, éditeur, tourneur...) ou d'un représentant désigné,
- Avoir un répertoire live majoritairement constitué de compositions originales (minimum 70% compositions originales et 30% reprises), et d'une durée de 30 à 45 minutes minimum,
- Ne pas avoir signé dans une grande maison de disques ou ne pas avoir fait partie d'un gros catalogue de tournée dans les 5 dernières années,
- Soumettre trois titres enregistrés (maquettes acceptées), une biographie, une photo en 300 DPI, une fiche technique, et répondre à un questionnaire simple sur <http://prixdesmusiquesdici.com/inscription/>

CRITÈRES D'ACCOMPAGNEMENT

Les organisateurs du Prix établissent avec les lauréats, une « photographie », un état des lieux de leur projet et situation (évaluer les points forts et points de fragilité). Chaque projet répond à des problématiques et enjeux différents : cet état des lieux permet de personnaliser, définir et préciser la nature de l'accompagnement.

En fonction de cet état des lieux, complété par un soutien du Studio des Variétés, les lauréats bénéficient :

- d'un accueil en résidence sur mesure,
- d'une aide à la diffusion,
- d'un minimum de 5 dates de diffusion nationales et/ou internationales (à titre d'exemples, sur les précédentes éditions, les lauréats ont pu se produire dans le cadre du MaMA, festival Villes des Musiques du Monde, festival Au Fil des Voix, MusiConnect, Là c'est la Musique ...),
- des rencontres et échanges réguliers avec les organisateurs et membres du réseau de professionnels engagés dans le Prix des Musiques d'ICI,
- des ateliers de conseil et des temps de formation adaptés au projet artistique de chacun. À titre d'exemple : chant et technique vocale, aisance corporelle et adresse au public, structuration professionnelle,
- stratégie promotionnelle...

Plus d'informations sur le site du Prix des Musiques d'ICI : <http://prixdesmusiquesdici.com/>